

## Commentaires sur le budget 2020

### Dans l'ensemble

Le budget 2020 laisse apparaître un résultat annuel négatif de CHF 15'380.-, ce qui correspond à une différence de CHF -17'367 par rapport au budget 2019 (bénéfice de CHF 1'987.-). Cet excédent s'explique notamment par des investissements dans des services et des offres supplémentaires à l'intention des membres et par des contributions plus élevées versées à SST en vue des Jeux olympiques de Tokyo.

<b>Résumé Budget 2020</b> (en CHF)	<b>Exercice 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
Total Produits d'exploitation	2'552'824.12	2'586'420.00	2'601'320.00
Total Sport d'élite	-1'045'413.33	-1'099'333.00	-1'121'450.00
Total Sport de performance de la relève	-516'556.00	-496'000.00	-511'000.00
Total Sport populaire	-392'060.07	-414'500.00	-390'000.00
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>598'794.72</b>	<b>576'587.00</b>	<b>578'870.00</b>
Total Charges de personnel	-408'198.33	-411'700.00	-412'600.00
Total Frais de voyage, de représentation et publicitaires	-40'235.25	-45'950.00	-50'950.00
Total Dépenses en matériel	-145'213.49	-115'950.00	-129'200.00
<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>5'147.65</b>	<b>2'987.00</b>	<b>-13'880.00</b>
Total Résultat financier	-1'300.45	-500.00	-1'000.00
Total Résultat hors exploitation	-264.95	-500.00	-500.00
<b>Bénéfice (+) / Déficit (-)</b>	<b>3'582.25</b>	<b>1'987.00</b>	<b>-15'380.00</b>

### Évolution des capitaux propres (SwS)

	<b>Exercice 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>
État capital de la fédération au 1.1.	254'537.29	258'119.54	260'106.54
+ Bénéfice / - Déficit	3'582.25	1'987.00	-15'380.00
<b>État capital de la fédération au 31.12.</b>	<b>258'119.54</b>	<b>260'106.54</b>	<b>244'726.54</b>

## Explications relatives au budget 2020

### Produits

#### 300 Cotisations des membres

- A Sous l'effet de la tendance constatée ces dernières années, le total des cotisations des membres (cf. position A au budget) est légèrement inférieur à celui de fin 2018 ou du budget 2019.

#### 301 Subventions tiers

- B La subvention «Ex-Swiss Sailing Promotion» de CHF 180'000.- (cf. position B au budget) correspond au montant garanti contractuellement par Aon pour l'année 2020 qui a été revu à la hausse.

#### 306 Subventions privées

- C La différence positive de CHF 22'500.- (augmentation) par rapport au budget 2019 apparaissant au niveau du domaine du droit privé (cf. position C au budget) est imputable à l'augmentation des contributions financières prévues dans la convention de prestations conclue avec Swiss Olympic.

#### 310 Recettes publicitaires

- D La diminution des recettes de sponsoring par rapport au budget 2019 (cf. position D au budget) s'explique notamment par le fait qu'il n'y aura pas de SUI Sailing Awards en 2020 et que par conséquent, aucune recette liée à l'organisation de cet événement ne sera enregistrée.

#### 320 Produits de manifestations

- E Le poste « Contributions d'organisation » laisse apparaître une différence de CHF 25'000.- (diminution) par rapport au budget 2019 (Contributions d'organisation pour le CE EUROSAF Club Sailing d'un montant de CHF 45'000).

Explications :

- Subvention de l'OFSPPO pour le CE Nacra 15 2020 à Genève, CHF 10'000.-

- Subvention de Swiss Olympic pour ce même événement, CHF 10'000.-

Le transfert de ces subventions aux organisateurs est inclus à même hauteur dans le compte 4309 (cf. position R).

### **321 Recettes de formation et formation continue**

F Les contributions financières des participants aux cours ainsi que les indemnités de J+S, résultant du transfert de l'organisation des cours de formation continue J+S de l'OFSPPO aux diverses fédérations nationales (dont Swiss Sailing), apparaissent sous cette position. En contrepartie, les dépenses liées à l'organisation des cours de formation continue J+S réalisées par Swiss Sailing apparaissent au niveau du poste Cours J+S (cf. position J au budget). En raison des expériences tirées des années 2017 à 2019 et de la planification des cours pour 2020, ce montant a été légèrement réduit en conséquence (cf. position F au budget).

### **330 Produits divers**

- G La diminution des produits divers par rapport au budget 2019 (cf. position G au budget) est notamment imputable à la baisse escomptée des recettes générées en 2020 par l'offre spéciale Sunrise pour les membres.
- H L'évolution des recettes liées aux taxes de publicité est à la baisse (cf. position H au budget). Ces recettes ont été budgétisées de façon trop optimiste pour 2019.

## **Charges**

### **40 Charges sectorielles Sport d'élite**

I L'augmentation des dépenses dans le domaine du sport de performance de l'élite par rapport au budget 2019 (cf. position I au budget) est liée à l'augmentation des recettes dans le domaine du droit privé (Swiss Olympic, cf. position C au budget) et de leur utilisation spécifique.

### **41 Charges sectorielles Sport de performance de la relève**

J L'augmentation des dépenses dans le domaine du sport de performance de la relève par rapport au budget 2019 (cf. position J au budget) est liée à l'augmentation des subventions en provenance du domaine du droit privé et de leur utilisation spécifique.

### **42 Charges sectorielles Sport populaire**

- K L'augmentation des dépenses au niveau des Projets divers dans le domaine du sport populaire par rapport au budget 2019 (cf. position K au budget) est imputable à l'élargissement de l'offre New Kids on the Water.
- L En raison des expériences tirées des années 2017 à 2019 et de la planification des cours pour 2020, le montant pour l'organisation des cours de formation continue J+S a été réduit en conséquence (cf. position L au budget).

- M L'augmentation des dépenses pour les indemnisations de spécialistes dans le domaine J+S par rapport au budget 2019 (cf. position M au budget) est liée à la préparation de la nouvelle documentation de formation de J+S et à l'engagement de rédacteurs.
- N La réduction de CHF 5'000 par rapport au budget 2019 dans le domaine de l'entrepôt / Camps / promotion relève J+S (cf. position N au budget) est imputable à une nouvelle répartition des contributions / subventions aux régions. Le montant total des subventions reste inchangé.
- O La diminution des frais de voyage, hébergement et pension par rapport au budget 2019 (cf. position O au budget) s'explique notamment par le fait que la Journée des Officiels organisée par le passé a été englobée dans le Congrès de la Fédération. Les coûts d'organisation de cet événement sont désormais supportés au niveau de la fédération (cf. position S au budget) et non plus au niveau du département Racing.  
Sous cette position, depuis 2018 et conformément à la décision de l'Assemblée générale 2017, une somme de CHF 15'000 est prévue au budget pour le versement des subventions aux organisateurs des championnats de Suisse pour les frais du jury.
- P L'annulation des dépenses du domaine PR & Communication par rapport au budget 2019 (cf. position P au budget) s'explique notamment par le non-renouvellement du contrat avec le service d'information en ligne sailing-news.com.
- Q Dans un souci de transparence et afin d'identifier clairement les domaines et les tâches dont découlent les coûts, les services fournis par le personnel du secrétariat en faveur des différents départements sont désormais reportés sous cette rubrique (cf. position Q au budget).
- R Le transfert des contributions d'organisation (Swiss Olympic et OFSPO) aux organisateurs de CE Nacra 15 EM à Genève est inscrit sous cette position (cf. positions E et R au budget).  
Les frais de licence supportés par Swiss Sailing pour le logiciel de gestion de régates [manage2sail](#) et le logiciel de gestion des associations [ClubDesk](#) mis à la disposition des clubs et classes sont également inclus sous cette position.

#### **46 Frais de voyage, de représentation et publicitaires**

- S L'augmentation des dépenses dans le domaine de l'hébergement et des repas par rapport au budget 2019 (cf. position S au budget) est imputable au fait que les frais de logement et de repas pour l'organisation du Congrès de la fédération sont désormais comptabilisés sous cette position.

#### **462 Frais publicitaires**

- T Il n'y aura pas de SUI Sailing Awards en 2020 ni de SuisseNautic (cf. position T au budget).

**4798 Correction de l'impôt préalable (TVA)**

U Etant donné que Swiss Sailing réalise également du chiffre d'affaires exonéré de TVA, un pourcentage de correction de l'impôt préalable s'applique et vient diminuer le montant des économies. Au moment de l'établissement du budget 2019, le montant correspondant n'était pas encore connu (cf. position U au budget).

Ittigen, le 9 septembre 2019

**Swiss Sailing**

Pour la Direction :



**Rafael Lötscher**  
Chef des Finances



Swiss Sailing

**Jean-Claude Ray**  
Directeur



Maison du Sport | Talgut-Zentrum 27 | CH-3063 Ittigen  
Tél. +41 31 359 72 66